



1

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL

ADMINISTRATION DES MINES

SERVICE GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE

TEXTE EXPLICATIF

DU

LEVÉ GÉOLOGIQUE

DE LA PLANCHETTE

DE

GEMBLoux

N° 130 (pl. 6 de la feuille XL de la carte topographique)

PAR

Michel MOURLON

avec le concours de M. C. MALAISE pour le Siluro-Cambrien

IXELLES-BRUXELLES

IMPRIMERIE LUCIEN NARCISSE

ÉDITEUR DES *Annales des Mines de Belgique*

4, Rue du Presbytère

MARS 1911

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL
ADMINISTRATION DES MINES
SERVICE GÉOLOGIQUE DE BELGIQUE

TEXTE EXPLICATIF
DU
LEVÉ GÉOLOGIQUE
DE LA PLANCHETTE
DE
GEMBLoux

N° 130 (pl. 6 de la feuille XL de la carte topographique)

PAR

Michel MOURLON

avec le concours de M. C. MALAISE pour le Siluro-Cambrien

IXELLES-BRUXELLES
IMPRIMERIE LUCIEN NARCISSE
ÉDITEUR DES *Annales des Mines de Belgique*
4, Rue du Presbytère
MARS 1911

ULg - U.D. Sc. Terre



039501388

LIBER

DESCRIPTION

DES

DIFFÉRENTS TERMES GÉOLOGIQUES

constituant le sol et le sous-sol de la planchette

DE

GEMBLOUX

On remarquera que dans la description sommaire des différents termes géologiques ci-après, les **chiffres en caractères gras** et entre parenthèses, se rapportent aux numéros d'ordre des observations consignées par les collaborateurs de la Carte dans la Fiche correspondante du Service géologique.

GROUPE QUATERNAIRE

Les alluvions modernes des vallées (*alm*) n'ont donné lieu à aucune observation spéciale.

Les limons quaternaires ayant été rencontrés dans nos sondages sur plus de 10 mètres d'épaisseur, nous avons cru pouvoir en rapporter la plus grande partie au Brabantien (*q3n*) constitué par un limon jaune friable, l'Heubayen étant formé de limon argileux gris ou jaunâtre bigarré de brunâtre et généralement moins épais que le précédent.

Quant aux dépôts diluviens caillouteux, comme ils s'observent tous au-dessus de la moyenne terrasse et par conséquent à un niveau supérieur à 65 mètres au-dessus de la rivière la plus importante et la plus rapprochée, qui est la Dyle, dont le niveau moyen est à la cote 75, il s'en suit que les dits dépôts se trouvant à une cote supérieure à $75 + 65 = 140$ mètres, peuvent être rangés, théoriquement, dans le Pliocène supérieur.

GROUPE TERTIAIRE

SYSTÈME ÉOCÈNE : ÉOCÈNE MOYEN

Etage bruxellien (B)

L'étage bruxellien est formé de sables très quartzeux blancs et jaunes et parfois grisâtres et rougeâtres ferrugineux, renfermant des grès fistuleux et des fossiles : oursins, etc. (1'-4).

Les sables bruxelliens sont fréquemment grossiers, se confondant avec leur gravier de base (*Ba*) ; ils renferment des grès blancs sub-marneux rappelant ceux de Schaerbeek, comme le montre la coupe ci-après, relevée à la cote 65 (52) et décrite d'après les échantillons déposés au Service.

COUPE DU PUIS DE LA FERME LIMELETTE A THOREMBAIS-ST-TROND.

		Mètres.	
		de	à
?	1. Partie maçonnée	0.00	13.00
<i>Bb</i>	2. Sable gris-blanchâtre, grossier	10.25	15.00
	3. Grès fistuleux, effrités dans le sable grossier	15.00	20.00
	4. Grès blanc sub-marneux, rappelant celui de Schaerbeek	20.00	20.10
	5. Grès sub-marneux, corrodé, dans le sable grossier	20.10	24.50
	6. Sable grossier, durci, agglutiné, jaune-verdâtre	24.50	30.00
	7. Sable blanc, siliceux, grossier.	30.00	32.00
	8. Idem gris-jaunâtre.	32.00	36.00
<i>Ba</i>	9. Cailloux de quartz blanc roulé, de silex brun-jaunâtre et phtanites corrodés, donnant beaucoup d'eau	36.75	37.60
<i>Dv</i>	10. Idem avec argile blanche d'altération	37.60	37.90
-	11. Fragments de roches, formées en majeure partie, de quartz.	37.90	38.15
	12. Argile sableuse rougeâtre provenant de l'altération de la roche primaire	38.15	42.46
	13. Grès gris-verdâtre pailleté, légèrement ferrugineux, avec quelques graviers	43.00	

GROUPE SECONDAIRE

SYSTÈME CRÉTACÉ

Le lambeau crétacé de Loncée, qui apparait le long du ruisseau d'Arton, fut signalé pour la première fois, en 1864, par M. C. Malaise (1).

Notre collaborateur a dans son *Mémoire* de 1879 (2), fait très justement remarquer que Dumont n'ignorait pas l'existence du lambeau de Loncée qu'il plaçait dans le Hervien, mais cela ne fut connu que par la publication, en 1878, des Mémoires posthumes préparés par l'illustre géologue (3). Depuis cette époque, MM. X. Stainier (4) et A. Rutot (5) firent, à différentes reprises, d'importantes communications, à la Société belge de géologie, sur le Crétacé de Loncée.

Celui-ci est formé, en majeure partie, de marne argileuse, glauconifère, vert-foncé, onctueuse au toucher lorsqu'elle est fraîche, happant à la langue à l'état sec et faisant dans les acides une légère effervescence qui paraît due aux débris coquillers qu'elle renferme.

Sa puissance, qui était évaluée de 0^m20 à 0^m80, attein-

(1) MALAISE, C. — Note sur le terrain crétacé de Loncée. *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, t. XVIII, 1864, pp. 317-320.

(2) MALAISE, C. — Description de gîtes fossilifères dévoniens et d'affleurements du terrain crétacé (Commission de la carte géologique de Belgique) Bruxelles, 1879, broch. in-4^o de 69 p. et une carte géol. au 160.000^e. F. Hayez, imprimeur.

(3) DUMONT, A. — Mémoires sur les terrains crétacé et tertiaires préparés par feu André DUMONT pour servir à la description de la Carte géologique de Belgique, édités par Michel Mourlon, t. I, Terrain crétacé, Bruxelles 1878, p. 424.

(4) STAINIER, X. — Extension du massif crétacé de Loncée. *Bull. de la Soc. belge de géol.*, Bruxelles, 1894, t. VIII., proc. verb., pp. 173-176.

— Sur les massifs crétacés des environs de Wavre et de Gembloux. *Ibid.*, 1902, t. XVI, pr. c. verb., pp. 171-181, 1 coupe.

(5) RUTOT A. — La géologie des environs de Loncée. *Bull. de la Soc. belge de géol.*, Bruxelles, 1887, t. I, proc. verb. pp. 67-72.

— Sur la faune de la glauconie de Loncée. *Ibid.*, 1896, t. X, proc. verb., pp. 67-68.

— Sur l'âge de la glauconie de Loncée. *Ibid.*, 1905, t. XIX, proc. verb., pp. 76-81.

drait 2^m50 d'après M. Rutot (1887), ce que nous avons constaté également en relevant la coupe de l'exploitation Rucquoy (18) en septembre 1892.

Elle repose sur des roches siluriennes passant, par altération, au contact de celle-ci, sur 1 mètre environ, à une argile blanchâtre renfermant des fragments schisteux et de nombreux cristaux de pyrite passant, pour la plupart, à la limonite épigène.

La Glauconie de Loncée renferme beaucoup de fossiles dont M. Malaise a publié dans son étude de 1864, la liste reproduite avec quelques modifications dans son mémoire de 1879, ainsi que dans l'étude de M. Rutot de 1887, p. 68, et dans la partie de la liste ci-après se rapportant aux Mollusques. Nous avons fait précéder celle-ci de l'énumération des Reptiles, par M. Louis Dollo, et des Poissons, par M. Maurice Leriche. Nous remercions ces éminents spécialistes de leur précieuse collaboration.

**Liste des fossiles de la Glauconie de Loncée,
près de Gembloux (province de Namur)**

*Sénonien inférieur (Cp1) (Assise à *Micraster decipiens*).*

REPTILES (par M. Louis Dollo).

I. DINOSAURIENS :

1. *Craspedodon lonzeensis*, Dollo, 1883. Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., II, 218.
2. *Megalosaurus lonzeensis*, Dollo, 1903. Comptes rend. Acad. Sci. Paris, CXXXVI, 567.

II. MOSASAURIENS :

1. *Mosasaurus lonzeensis*, Dollo, 1904. Bull. Soc. belg. Géol., Paléont. et Hydr., XVIII, 213.
2. *Hainosaurus lonzeensis*, Dollo, 1904. Bull. Soc. belg. Géol., Paléont. et Hydr., XVIII, 213.

III. CHÉLONIENS :

1. *Glaucochelone lonzeensis*, Dollo, 1909. Annals New-York Acad. Sci., XIX, 102.

2. *Tomochelone lonzeensis*, Dollo, 1909. Annals New-York Acad. Sci., XIX, 103.

IV. PLÉSIOSAURIENS :

Os de membres et vertèbres indéterminables, même génériquement. L. Dollo (Bull. Soc. belg. Géol., Paléont. et Hydr., XVIII, 215).

POISSONS (par M. Maurice Leriche).

ELASMOBRANCHES :

1. *Squatina* sp.
2. *Ptychodus polygyrus*, L. Agassiz.
3. *Ptychodus rugosus*, Dixon.
4. *Hybodus Dewalquei*, Forir.
5. *Hybodus Woodwardi*, Dollo.
6. *Acrodus Dolloi*, Leriche.
7. *Cestracion* sp.
8. *Corax pristodontus*, L. Agassiz, mut. *Kaupi*, L. Agassiz.
9. *Pseudocorax affinis*, L. Agassiz, mut. *laevis*, Leriche.
10. *Scapanorhynchus raphiodon*, L. Agassiz.
11. *Scapanorhynchus (?) subulatus*, L. Agassiz.
12. *Odontaspis gigas*, A.-S. Woodward.
13. *Odontaspis macrorhiza*, Cope.
14. *Lamna appendiculata*, L. Agassiz.
15. *Lamna venusta*, Leriche.
16. *Oxyrhina Mantelli*, L. Agassiz.
17. *Oxyrhina acuminata*, L. Agassiz.
18. *Oxyrhina angustidens*, Reuss.
19. *Otodus semiplicatus* (Münster), L. Agassiz.

HOLOCÉPHALES :

20. *Ischyodus lonzeensis*, Leriche.
21. *Edaphodon crassus*, E.-T. Newton.

TÉLÉOSTOMES :

22. *Athrodon tenuis*, A.-S. Woodward.
23. *Cœlodus* sp.
24. *Anomœodus Muensteri*, L. Agassiz.
25. *Protosphyræna ferox*, Leidy.
26. *Belonostomus cinctus*, L. Agassiz.
27. *Portheus* sp.
28. *Enchodus* sp.

MOLLUSQUES (par M. C. Malaise)

CÉPHALOPODES :

Belemnitella vera, Sow.

Belemnitella Westphalica, Schloth.

GASTROPODES :

Turritella sp. (moule intérieur).

LAMELLIBRANCHES :

Inoceramus Cuvieri, d'Orb.

Janira striatocostata, Goldf.

Janira quadricostata, d'Orb.

Spondylus striatus, Goldf.

Ostrea diluviana, Lmk.

Ostrea conica, Sow.

Ostrea haliotidea, Sow.

Ostrea semiplana, Sow.

Ostrea lateralis, Nilss.

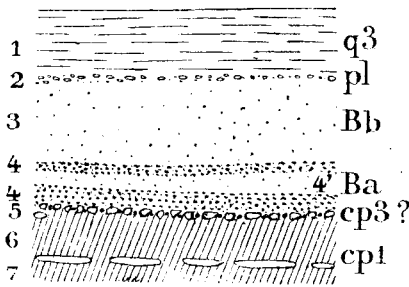
Ostrea (2 esp. indéterm.).

Pour ce qui est de l'âge précis de la faune crétacée de Loncée, qui avait été considérée, depuis Dumont, comme Hervienne, M. Rutot, dans son étude de 1887, s'est demandé si elle est l'équivalent exact du Hervien (*Cp2*) ou de l'Aachenien (*Cp1*) d'Eghezée et de Séron où ses recherches, en collaboration avec M. E. Van den Broeck, lui ont fait reconnaître sous des couches glauconieuses avec gravier à la base, que l'on peut considérer comme représentant le Hervien, d'autres roches glauconieuses sableuses et gréseuses, très fossilifères, se rapprochant beaucoup de celles du Hervien, mais qui doivent être stratigraphiquement inférieures et pourraient représenter un faciès marin de l'Aachenien.

Le même auteur, en 1896, après une étude critique des Huitres et Belemnites de la Glauconie de Loncée, fut amené à la faire passer au sommet du Turonien et à en faire l'équivalent de l'*Emscher Mergel* des géologues allemands.

Enfin, en 1905, M. Rutot, après une étude nouvelle des matériaux paléontologiques recueillis et une discussion stratigraphique entreprise en commun avec M. Maurice Leriche, a pu, d'accord avec ce dernier, établir que la Glauconie de Loncée doit être classée non pas à la partie supérieure du Turozien, comme il le pensait, mais à la base du Sénonien, comme cela résulte surtout de l'étude par M. Leriche, de la riche faune ichthyologique de ce dépôt. La Glauconie de Loncée formerait ainsi le littoral de la craie de Saint-Vaast et rentrerait avec celle-ci dans l'Aachenien (*Cp1*) correspondant à l'assise à *Micraster decipiens* du Nord de la France.

La Glauconie crétacée du lambeau de Loncée, est recouverte par un faible dépôt de 0^m10 de silex noirâtres, en fragments pugilaires, surmonté de sables bruxelliens comme le montre la coupe ci-après de l'Exploitation de la Veuve Eugène Dricot, à Taille-Colin, relevée en septembre 1892, à la cote 162 (20).



COUPE DE L'EXPLOITATION DRICOT A TAILLE COLIN.

		Mètres
<i>Quaternaire :</i>		
<i>q3</i>	1. Limon sableux, jaune, bigarré de grisâtre .	1.80
<i>Diluvium :</i>		
<i>pl</i>	2. Couche de débris de roches blanches avec un peu d'argile bleuâtre en un point, et quelques cailloux de formes bizarres blancs et noirs .	0.30

Eocène moyen bruxellien :

<i>Bb</i>	3. Sable bruxellien quartzeux	2.00
<i>Ba</i>	4. Couche noire de gravier et de glauconie emprisonnant une couche de sable jaune très quartzeux (4')	1.00

Crétacé :

<i>Cp3?</i>	5. Silex noirs arrondis	0.10
<i>Cp1</i>	6. Dépôt sableux glauconifère avec une rangée de blocs fossilifères	1.20
	7. Glauconie noire exploitée.	

Total. 6.40

Il est à remarquer que les silex noirs qu'on vient de voir reposer sur la Glauconie de Lonzée, M. Malaise les considérait déjà comme résultant de la dénudation de la craie blanche dont ils constitueraient les derniers vestiges. Le même savant y assimile les silex analogues observés en différents points de Gembloux et des environs, qu'il énumère dans son Mémoire de 1879 (pp. 60-61).

GROUPE PRIMAIRE

Siluro-Cambrien

La légende de la planchette de Gembloux modifiée, doit être interprétée de la manière suivante (1) :

SYSTÈME SILURIEN

Silurien supérieur (*Gothlandien*) *Sl2*

Sl2b. Assise de Corroy (Wenlock). — Schiste et phyllade gris-bleuâtre, avec traces de calcite et d'aragonite.

Sl2a. Assise de Grand-Manil (Llandoverly). — Schiste gris-noirâtre à *Climacograptus normalis*.

Silurien inférieur (*Ordovicien*) *Sl1*

Sl1b. Assise de Gembloux (Caradoc). — Schistes ou phyllades noirâtres ou bleuâtres, plus ou moins pailletés et pyritifères, *Calymene incerta*, *Orthis actonicae*.

(1) Consulter : C. MALAISE. *Evolution de l'échelle stratigraphique du Siluro-Cambrien de Belgique* (Texte explicatif de la planchette de Genappe, p. 22 et pp. 33, 34, 35).

St1a'. Assise de Rigenée (Llandeilo). — Schistes noirs ou gris-noirâtres, compacts, quartzeux, pyritifères, passant au quartzite, avec gros nodules ou rognons quartzeux et pyritifères. *Illænus giganteus*.

SYSTÈME CAMBRIEN

Etage salmien (*Sm*)

SALMIEN INFÉRIEUR (*Sm1*)

Sm1. Assise de Villers. — Quartzophyllades gris-bleuâtre, gris-jaunâtre, grisâtre, plus ou moins pailletés.

Etage revinien (*Rv*)

Rv. Assise de Mousty. — Schistes noirs, graphiteux et pyriteux, avec phitanite. Ces roches, qui se transforment en une argile noirâtre, sont identiques en tous points à celles que l'on exploite à Franquénies (Mousty). Elles ont été atteintes à 122 mètres, au puits artésien que l'on a creusé à la sucrerie de Sauvinière, au voisinage de la station de cette localité.

Etage devillien (*Dv*)

DEVILLIEN SUPÉRIEUR (*Dv2*)

Dv2. Assise de Tubize. — Grès verdâtre, pailleté. Cette roche a été trouvée à 43 mètres, dans un puits creusé chez M. Florent, à la ferme de Limelette (Thorembais-Saint-Trond). Je rapporte ce grès à l'assise de Tubize (*Dv2*). Il se trouve à la place que cette assise doit occuper, entre les quartzites (*Dv1*) de Thorembais - Saint - Trond et les roches noires reviniennes (*Rv*) du puits de Sauvinière (1).

DEVILLIEN INFÉRIEUR (*Dv1*)

Dv1. Assise de Blanmont. — Quartzites verdâtres et gris-bleuâtre, rougeâtre et blanchâtre par altération.

(1) L'indication des assises en sous-sol est hypothétique, mais probable.

Le Siluro-Cambrien affleure dans la vallée de l'Orneau, à partir du moulin de Lescaille, où l'on observe les quartzophyllades de Villers (*Sm1*), du Cambrien-Salmien inférieur. On les a également trouvés en exécutant un viaduc, lors de la construction du chemin de fer Tamines-Landen; et dans un puits fait par la sucrerie Ledocte.

On a ensuite le système silurien, jusqu'à la limite sud de la planchette, comprenant le Silurien inférieur (Ordovicien) représenté par les assises de Rigenée (*Sl1a'*) et de Gembloux (*Sl1b*).

On voyait jadis à Gembloux de beaux affleurements siluriens sur la rive gauche de l'Orneau, mais on ne les retrouve plus que dans quelques jardins; diverses constructions les ont complètement masqués. Il y a aussi quelques rares affleurements sur les rives de l'Arton. Ces diverses roches sont inclinées au sud, d'environ 60°.

J'ai trouvé dans un nodule quartzeux, de l'assise de Rigenée, provenant d'un puits creusé contre la route de Namur, un exemplaire de *Illænus giganteus*.

Les roches de l'assise de Gembloux contiennent des traces de fossiles, à proximité du moulin Bedeau, au sud de Gembloux. Dans un puits creusé à 200 mètres à l'est du dit moulin et, également dans un puits, à 400 mètres au sud de la gare de Chapelle-Dieu, j'ai recueilli les fossiles suivants :

Calymene incerta.

Orthis testudinaria.

Orthoceras Belgicum.

Strophomena rhomboidalis.

Orthis actoniæ.

Leptaena sericea.

Si l'on se dirige du nord au sud, comme l'indique le diagramme longitudinal de la planchette, on voit successivement :

SYSTÈME CAMBRIEN : Assise de Blanmont (*Dv1*); assise de Tubize (*Dv2*); assise de Mousty (*Rv*); assise de Villers (*Sm1*).

SYSTÈME SILURIEN : Silurien inférieur. Assise de Rigenée (*Sl1a'*); assise de Gembloux (*Sl1b*).

Hydrographie souterraine

Les sables tertiaires bruxelliens constituent, avec leur gravier de base, une importante nappe aquifère mais que l'épaisseur des dépôts limoneux qui la recouvrent ne permet le plus souvent d'utiliser que par des puits assez profonds.

C'est le cas, notamment, pour celui de la ferme de Limelette dont la coupe est décrite ci-dessus p. 4. Des sondages de recherches d'une dizaine de mètres de profondeur (53 à 58), exécutés en vue de la distribution d'eau de Gembloux, en juillet 1909, par MM. Detroy frères, se sont arrêtés dans le Bruxellien (*Bb-a*) à une seule exception près, celle fournie par le sondage 54 qui, après avoir traversé 8 mètres de limon, a rencontré sur 2 mètres, de l'argile gris-foncé, onctueuse, très friable, provenant de la décomposition des schistes primaires sous-jacents (*Sl1b*).

En attendant les résultats hydrologiques du puits projeté à la suite de ces sondages, nous rappellerons qu'un peu à l'ouest de ces derniers, un puits à ciel ouvert de 2 mètres de diamètre, creusé pour la distillerie de M. Descampe à Gembloux, par M. Anatole Jacques, en février 1908 (48), a donné à 10 mètres dans le Silurien (*Sl1b*), en pompant, 8,000 à 9,000 litres à l'heure et un forage de 5 mètres de profondeur avec un diamètre de 0^m30 a fait sensiblement augmenter le débit du puits.

Un certain nombre de sources sont renseignées sur la carte topographique au 20,000^e et l'on constate qu'elles se trouvent à la naissance de digitations alluvionneuses aboutissant à de petites vallées primaires, comme c'est le cas entre Gembloux et Ratintot, ainsi qu'au hameau de Perbais, à l'est de la gare de Chastre, ce qui indique que l'on se trouve à proximité du Primaire.

Des sources s'observent au contact du Bruxellien et de la Glauconie de Loncée, comme nous l'avons reconnu au hameau « Les sept Voleurs ».

Ressources industrielles

Terre à briques. — L'épais limon quaternaire jaune, friable que nous rapportons au Brabantien (*q.3n*), passe, à sa partie supérieure, à un limon brunâtre, décalcifié, dit terre à briques.

La carte topographique au 20,000^e renseigne, du reste, une briquetterie un peu à l'ouest du Moulin de Lescaille.

Les sables. — Les sables bruxelliens peuvent être utilisés pour la maçonnerie et le pavage des routes mais ils sont le plus souvent recouverts de dépôts limoneux trop épais pour en permettre l'exploitation.

Matière colorante. — A certaines époques de l'année, principalement vers mars et septembre, on exploite, comme matière colorante, la marne argileuse, glauconifère de Loncée. Elle est découpée par les exploitants en parallépipèdes grossiers qui, après avoir été séchés, sont soumis à un lavage isolant la glauconie qui est broyée et fournit ainsi une assez belle couleur verte.

A Grez-Doiceau, la glauconie ainsi broyée est intimement mélangée à de la craie blanche au moyen d'eau chargée de gélatine, et le mélange sert à confectionner des ornements moulés. M. Rutot, à qui nous empruntons ces renseignements (1887), ajoute qu'il tient du D^r Petermann qui a analysé la « terre verte », comme l'appellent les habitants de Loncée, qu'il y a trouvé 2 % de phosphate de chaux.

Siluro - Cambrien. — Les roches siluriennes sont de mauvaise qualité : les variétés quartzieuses sont employées comme pierres de construction, surtout pour les fondations, les soubassements et l'entretien des routes. On y a fait des recherches infructueuses d'ardoises, comme le prouve les noms de « trous à scailles » et « scaillères » donnés à certains points.

Dans le Cambrien, les quartzites de l'assise de Blanmont furent jadis exploités, comme pavés et pour l'entretien des routes, dans une petite carrière, au nord-ouest de la planchette, sur le territoire de Blanmont.



PLANCHETTE DE GEMBOUX

DIAGRAMME TRANSVERSAL

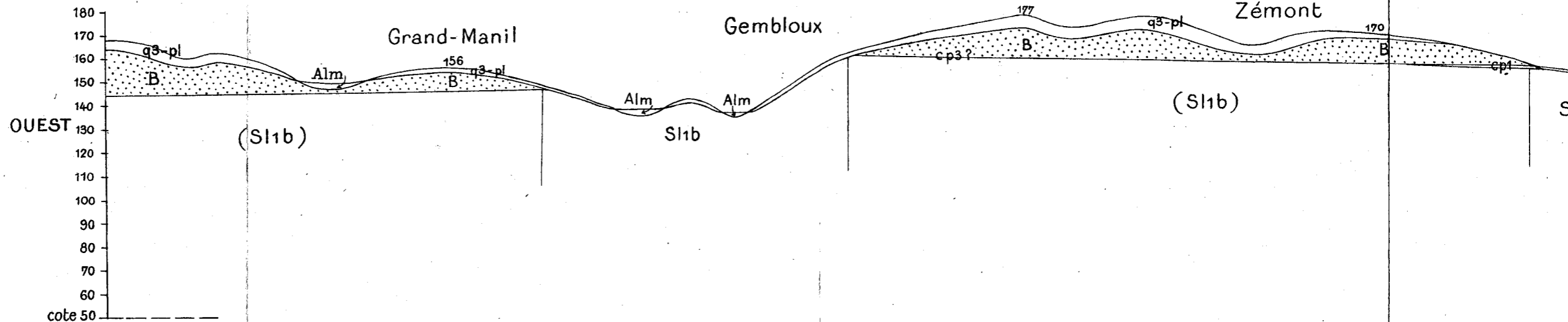
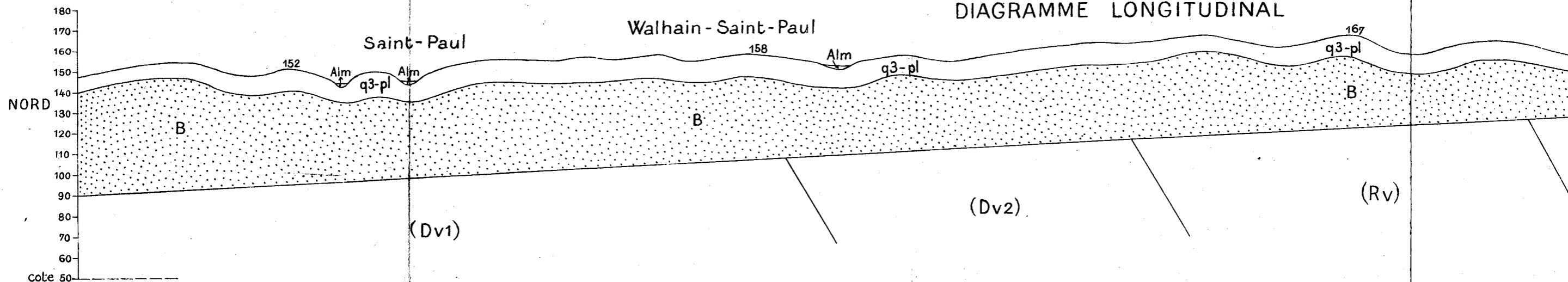


DIAGRAMME LONGITUDINAL



Échelle : longueur 1/20 000
hauteur 1/2000

LÉGENDE :

Alm Moderne

q Quaternaire

pl Pliocène

B Éocène moyen
bruxellien

Cp Crétacé

Sénonien
(Cp3?- Cp1)

Silurien supérieur

Sl2b Assise de Corroy
schiste et phyllade

Sl2a Assise de
Grand-Manil

Silurien inférieur

Sl1b Assise de Gembloux
schiste à *Calymene incerta*

Sl1a' Assise de Rigenée
schiste à *Illeenus giganteus*

Cambrien Salmien

Sm1 Assise de Villers
quartzophyllades

Cambrien

Rv Assise
schistes ne...

PLANCHETTE DE GEMBOLOUX

Carte géologique de la Belgique

DIAGRAMME TRANSVERSAL

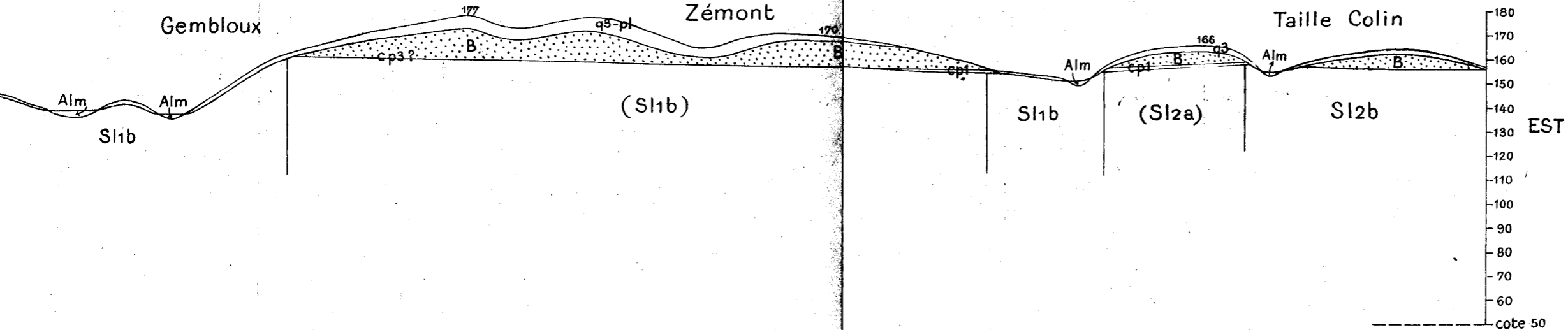
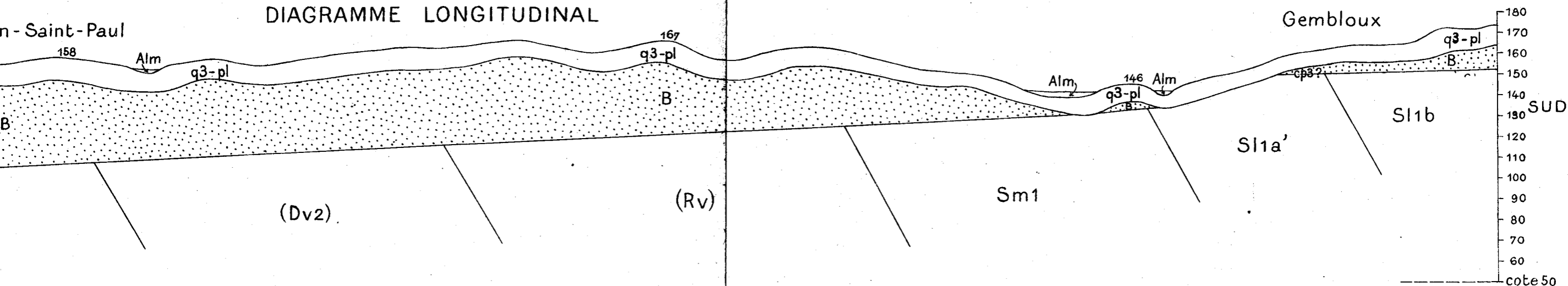


DIAGRAMME LONGITUDINAL



étacé
- Cp1)

Silurien supérieur
Sl2b Assise de Corroy
schiste et phyllade
Sl2a Assise de
Grand-Manil

Silurien inférieur
Sl1b Assise de Gembloux
schiste à *Calymene incerta*
Sl1a' Assise de Rigenée
schiste à *Ilænus giganteus*

Cambrien Salmien
Sm1 Assise de Villers
quartzophyllades

Cambrien Revinien
Rv Assise de Mousty
schistes noirs graphiteux

Cambrien Devillien supérieur
Dv2 Assise de Tubize
grès vert pailleté

Cambrien Devillien inférieur
Dv1 Assise de Blanmont
quartzites